



# 3 rendez-vous de carrière, des accélérations possibles et de nouvelles perspectives

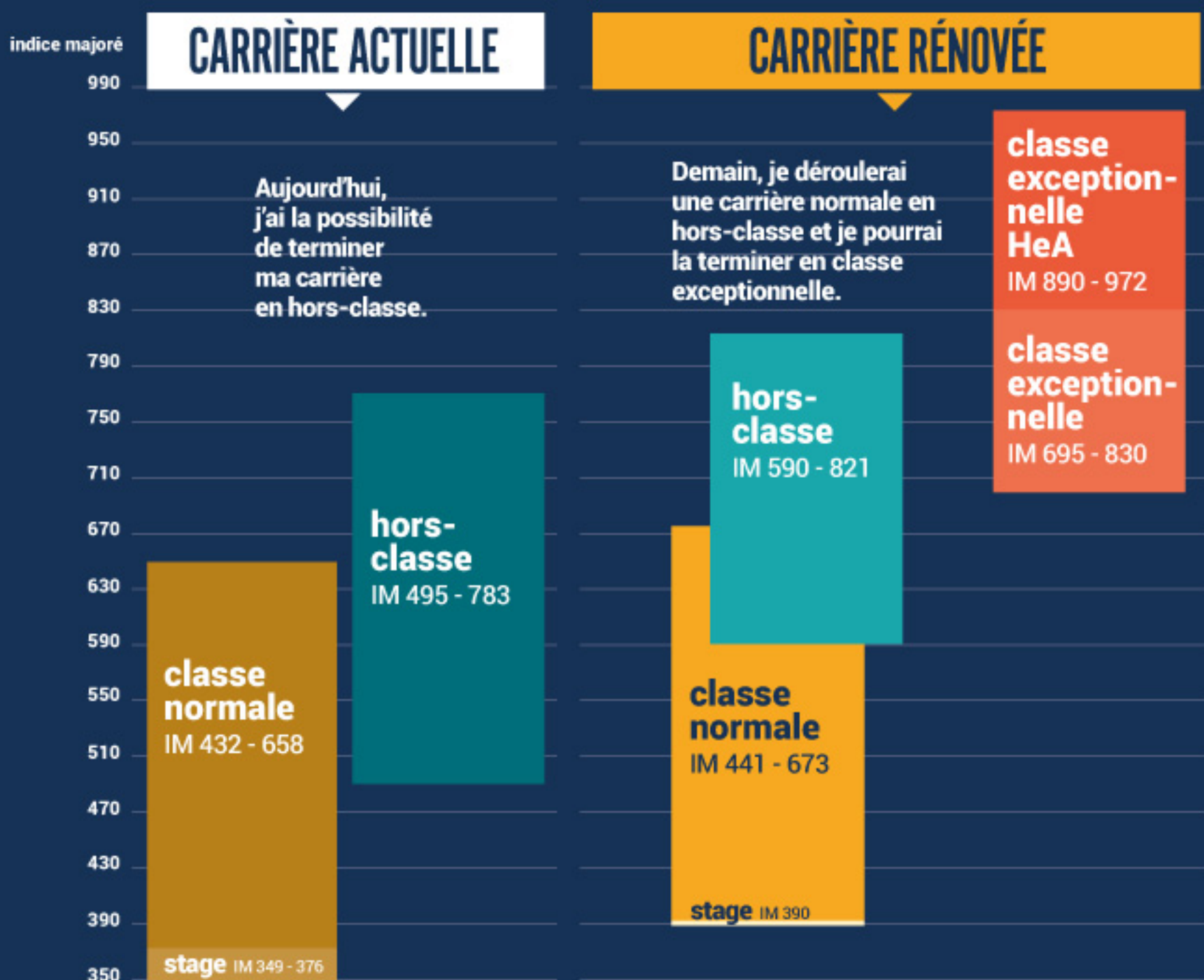
- ✓ À deux reprises, à la suite de rendez-vous de carrière, je peux bénéficier au 6<sup>e</sup> et/ou au 8<sup>e</sup> échelon d'une **accélération de ma carrière en classe normale d'une année.**
- ✓ À la suite d'un autre rendez-vous autour de 20 ans de carrière, je peux accéder à la **hors-classe** à un rythme reconnaissant mon parcours et mon engagement professionnels. Je terminerai à un indice plus élevé qu'aujourd'hui.

Carrière renouvelée en classe normale d'un personnel enseignant, d'éducation ou psychologue de l'Éducation nationale



- ✓ À partir de septembre 2017, je peux accéder à la **classe exceptionnelle**. L'accès à la classe exceptionnelle me permettra d'atteindre la hors-échelle A (hors-échelle B pour les agrégés), prioritairement si j'ai exercé en éducation prioritaire ou si j'ai occupé des missions ou des responsabilités particulières, pendant au moins 8 ans.

Comparaison des carrières actuelle et renouvelée des professeurs des écoles, certifiés, PEPS, PLP, CPE et PsyEN



Comparaison des carrières actuelle et renouvelée des professeurs agrégés

